

Nom du service	CHRS la PAS
----------------	--------------------

Etablissement de rattachement	
Association gestionnaire	ADEFO – 31, rue Auguste Blanqui – 21000 DIJON
Coordonnées	5, Rempart de la Miséricorde - 21000 DIJON T'el. : 03.80.30.85.28 / 06.79.48.93.62 chrs.lepas@adefo.asso.fr

Public accueilli	Notre CHRS accueille et accompagne toute personne majeure, en situation ou risque de prostitution ou victime de la traite des êtres humains (TEH) à des fins d'exploitation sexuelle ou de proxénétisme.
------------------	--

Spécificités du dispositif	<p>- L'accompagnement social proposé par notre établissement est de type global. Les objectifs principaux sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etablir une relation d'aide, d'écoute, de soutien et de conseil, • Permettre l'ouverture d'alternatives à la prostitution, si et quand les personnes le souhaitent, • Favoriser l'autonomie des personnes dans les actes de la vie courante, • Aider les personnes à détecter et mobiliser leurs ressources et à se fixer des objectifs et les moyens d'y parvenir, • Faciliter l'accès à la prévention des risques infectieux, • Accompagner les personnes victimes de TEH dans leur parcours d'accès à la reconnaissance de leur statut et à l'obtention de leurs droits. <p>- Notre établissement ne propose pas d'hébergement mais s'appuie sur les Services d'urgence de l'ADEFO et sur le CHRS Blanqui pour trouver des solutions adaptées.</p> <p>- Le CHRS le Pas est partenaire du réseau national Accueil Sécurisant (Ac-Sé). Il met à disposition deux appartements permettant l'accueil de personnes victimes de TEH.</p> <p>- Le CHRS le PAS mène des actions de sensibilisation et de de prévention auprès d'un large public.</p>
----------------------------	--

Outils d'accompagnement proposés	<ul style="list-style-type: none"> - Le service est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h. Des rencontres sont possibles sur rendez-vous au CHRS ou dans tout autre lieu propice à l'échange. - Nous proposons des visites à domicile et accompagnements dans les démarches extérieures. - Un accueil collectif est organisé un mardi sur deux de 14h à 16h. - Un atelier de pratique artistique et culturelle est proposé un mardi sur deux de 14h à 16h. - Une permanence est tenue par l'association AIDES le 2^{ème} mardi de chaque mois. Un dépistage rapide et gratuit est proposé sur place. - Afin d'aider au relogement des personnes accueillies, deux mesures IML (Intermédiation locative) sont assurée par l'équipe du CHRS.
----------------------------------	--

Territoire d'intervention	Dijon et son agglomération
Capacités d'accueil (nombre et type de places)	Agrément de 20 places
Nombre et type de personnel	<ul style="list-style-type: none"> - Deux travailleurs sociaux (1.5ETP) - Un chef de service (0.5ETP)